

## Votre enfant souhaite faire du hautbois

**Le hautbois est un instrument à vent de la famille des anches doubles. Sa sonorité chaude, caractéristique et attachante lui confère une place de choix au sein de l'orchestre : les plus grands compositeurs ont écrit pour lui, de grands solos (Bach dans ses cantates, Bizet dans sa symphonie en ut, Schumann dans sa 2<sup>ème</sup> symphonie, Ravel dans le tombeau de Couperin).**

**De plus, c'est le hautbois qui donne le "la" pour accorder l'orchestre.**

Il est possible de commencer le hautbois dès le CE1 en fonction de la morphologie et de la dentition de l'enfant.

La présence d'un des parents est souhaitée durant toute ou partie de la 1<sup>ère</sup> année pour entendre les remarques faites à l'élève pendant les cours et pouvoir redonner à l'enfant quelques conseils au cours de la semaine.

### **Il aura besoin...**

- d'un instrument qui pourra être loué au conservatoire (tarifs disponibles sur le [site du Conservatoire & Orchestre de Caen](#)). Par la suite, il est conseillé d'en acheter un, soit d'occasion (de 1 200 à 2 000 € environ,) soit neuf (un hautbois d'étude neuf coûte environ 5 000 €) ;
- d'anches. Elles peuvent être fournies par le professeur (coût des matériaux 8,00 € par anche) ;
- de partitions. Les photocopies sont formellement interdites et rigoureusement punies par la loi.

### **Il lui sera demandé...**

- d'assister au cours d'instrument, de pratique collective et de formation musicale ;
- de travailler régulièrement. Les premières années, il n'est pas demandé de travailler longtemps mais très régulièrement (20 minutes tous les jours) car c'est dans la fréquence du travail que s'acquièrent les réflexes de jeu et la sonorité.